

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1425/SG/CG autorisant le Président du Conseil de Gouvernement accompagné de ministres à se rendre en mission en France.

n° 72-1425/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
3 novembre 1972

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1972

Date du numéro
25 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Aref Bourhan, Président du Conseil de Gouvernement, Ministre des Travaux publics et du Port; M. Mohamed Kamil Mohamed, Ministre des Affaires intérieures ; M. Omar Farah Iltireh, Ministre de la Fonction publique, sont autorisés à se rendre en mission en France le 4 octobre 1972.